

# Inscription à la restauration scolaire

1 FICHE À COMPLÉTER  
PAR ENFANT

Année scolaire 2020/2021

Nom / Prénom du parent effectuant l'inscription : .....

Nom / Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

École fréquentée : ..... Niveau classe rentrée 2020 : .....

Votre enfant est-il ou est-elle en garde alternée ?  OUI  NON

> Si oui, et que vous souhaitez une facturation séparée, chaque parent doit constituer un dossier à son nom et fournir une copie de l'ordonnance du juge définissant l'organisation de la garde. À défaut, il est demandé aux deux parents de renseigner un document d'accord partagé co-signé, précisant les modalités de la garde (document disponible au service Inscription éducation en mairie).

## Cochez les cases correspondant à votre choix

L'enfant mange le mardi 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire.

**Inscription annuelle** : inscription identique toutes les semaines, à compter du .....

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Inscription alternée** :

semaine paire  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

semaine impaire  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Inscription sans réservation** :

je préciserai les jours ultérieurement en respectant les délais de réservation (le mercredi 17h au guichet, et le jeudi 5h du matin sur l'Espace famille pour la semaine suivante).

- Les menus sont disponibles sur le site de la Ville ou à l'accueil éducation. Attention, ils peuvent être modifiés en dernière minute.
- PAI (Projet d'accueil individualisé) : en cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique, il convient de le signaler lors de l'inscription, un PAI peut être mis en place par l'école.
- Les enfants scolarisés à l'école élémentaire P.-Langevin peuvent être amenés à se rendre au restaurant Robert-Buisson en bus.

**Toute inscription vaut engagement de paiement.**

À Échirolles, le .....

Signature

  
Tournez  
la page

# Inscription aux accueils

1 FICHE À COMPLÉTER  
PAR ENFANT

Année scolaire 2020/2021

Pour chaque temps souhaité, choisir un planning de fréquentation hebdomadaire

## Accueil du matin / 7h50 à 8h35

Pas d'accueil le matin le mardi 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire.

**Inscription annuelle** : inscription identique toutes les semaines, à compter du .....

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

**Inscription alternée** :

Semaine paire  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Semaine impaire  Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Si votre enfant est scolarisé-e, en ULIS bénéficie-t-il d'un taxi ?  OUI  NON

## Accueil du mercredi après la classe / 11h45 à 12h30

**Inscription annuelle** : inscription identique toutes les semaines, à compter du .....

**Inscription alternée** :

Semaine paire  Semaine impaire

## Accueil du soir / 16h à 17h30

**Inscription annuelle** : inscription identique toutes les semaines, à compter du .....

Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Inscription alternée** :

Semaine paire  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Semaine impaire  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

**Pour les élémentaires seulement** : mon enfant est autorisé à sortir seul à 17h30  OUI  NON

### Toute inscription vaut engagement de paiement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement consultable sur le site de la Ville ou à l'accueil éducation.

À Échirolles, le .....

Signature

En élémentaire, sur le temps du soir, votre interlocuteur-trice est le DTE (Directeur de territoire éducatif). Les plannings de fréquentation peuvent être modifiés à chaque changement de trimestre, uniquement, sauf situation d'urgence justifiée. Il est indispensable de préciser votre besoin d'accueil dès la rentrée. Les plannings seront ensuite modifiés avec la prise en compte des ateliers qui démarreront le 14 septembre.